

Les Verts sombrent et se compliquent la tâche



Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4019 - Dimanche 13 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Régularisation des constructions inachevées

Le délai de mise en conformité prolongé

Page 2

Malgré le potentiel extraordinaire du pays

Le tourisme représente seulement 1,5% du PIB

Page 3

Ces batailles dont probablement Trump n'hériterait pas

Par Mohamed Habili

D'ici à ce que le président américain élu entre en fonction, ce qui ne se fera que dans deux mois, bien des évolutions se seront produites tant en Syrie qu'en Irak, où se déroulent trois grandes batailles décisives non seulement pour l'avenir de ces deux pays et de leur région mais pour la paix dans le monde. La guerre n'est pourtant pas confinée dans ces deux pays arabes. Il en est une non moins cruelle et destructrice, qui se déroule au Yémen, dont le terme tend à s'éloigner chaque fois qu'on a le sentiment de s'en approcher. Dans chacun de ces pays, la guerre a un visage différent, mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est la même quant au fond. Elle met aux prises deux coalitions de pays régionaux et non régionaux, chacune se trouvant placée sous la direction de l'une ou l'autre des deux superpuissances. Pour autant, cette dimension mondiale n'est vraiment affirmée que dans le conflit syrien, bien que des fois ce soit lui qui extérieurement ressemble le plus à une guerre civile. Mais ce qu'il n'est pas. En Irak, c'est la guerre contre Daech qui occupe le devant de la scène, mais l'on sait bien que ce sont ses divisions religieuses et non religieuses, toujours à l'œuvre à l'arrière-plan, qui rendent compte de ce qu'une organisation terroriste soit parvenue à se saisir d'une partie de son territoire.

Suite en page 3

Sellal appelle à dire la vérité au peuple et à gagner son soutien

«L'année 2017 s'annonce difficile»



«Notre action pour la mise œuvre du programme du président de la République et la réalisation du renouveau national sociétal, social et économique peut déranger des habitudes, bousculer des vieux réflexes et contrarier des intérêts», a fait remarquer, hier, Sellal dans son discours devant les walis. Page 3

Le professeur Belaid Abane en conférence de presse à Alger

«Abane Ramdane a réussi l'union de toute les forces »

Page 24

Conteuse et cantatrice, en concert à Alger



Lila Borsali, plusieurs cordes à sa voix

Page 13

Le Président Bouteflika : **Hocine Benmaâlam s'est pleinement acquitté de son devoir avant et après l'indépendance**



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille de feu Hocine Benmaâlam, dans lequel il a affirmé que le défunt s'était pleinement acquitté de son devoir, tant durant la Révolution que dans la bataille d'édification du pays. «J'ai appris avec affliction que le moudjahid et frère Hocine Benmaâlam nous a quittés après s'être pleinement acquitté de son devoir tant durant la guerre de Libération nationale que dans la bataille d'édification et de développement du pays», a écrit le président de la République dans son message. «Le défunt comptait parmi cette élite d'étudiants qui, à l'appel du Front de Libération nationale le 19 mai 1956, ont rejoint leurs frères combattants et ont lutté farouchement contre l'injustice et la tyrannie, confiants qu'ils étaient que la justice triompherait de la machine de guerre dévastatrice mise en marche par l'occupant et de ces procédés criminels et terroristes», a poursuivi le chef de l'Etat. «Une fois l'assaillant vaincu et la liberté recouvrée sur l'ensemble du territoire national, le défunt a poursuivi son combat en contribuant à l'édification du jeune Etat au sein de l'Armée nationale populaire où il a fait montre d'une haute compétence qui lui a valu d'être promu aux plus hauts grades et de se voir confier de grandes missions militaires et civiles», a ajouté le président Bouteflika. «Les grades dont il a été décorés et les postes qu'il a occupés ne l'ont pas empêché de demeurer un homme modeste et affable, pourvu d'une volonté de fer et d'une intégrité parfaite», a poursuivi le président Bouteflika ajoutant que le défunt était «de ces hommes pétris de loyauté et de probité, un militant entier et un moudjahid sincère et franc. Ses mémoires, une œuvre valeureuse intitulée "un jeune homme dans la guerre" qui restitue aux générations les étapes importantes de l'histoire de notre glorieuse révolution, témoignent de son illustre parcours». «Je prie le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle», a écrit le chef de l'Etat. «Je tiens à présenter mes condoléances les plus attristées à la famille du défunt et à ses compagnons, priant Dieu de les assister en cette douloureuse épreuve, de leur accorder sérénité et quiétude et de leur donner la force et la capacité de transcender cette peine», conclut le président de la République. **APS**

Veillée

La famille Benmaâlem informe que la veillée du troisième jour consacrée au regretté général-major Hocine Benmaâlem, rappelé à Dieu vendredi, aura lieu le dimanche 13 novembre à 18h30. La cérémonie de veillée se déroulera à l'Hôtel militaire de Béni-Messous pour les hommes et pour les dames au domicile du défunt, cité DNC, villa n° 21, Hydra.

Régularisation des constructions inachevées

Le délai de mise en conformité prolongé

■ Alors que le ministre de l'Habitat s'est montré intransigent sur la question en refusant tout délai supplémentaire, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a décidé de rallonger le délai de mise en conformité.

Par Meriem Benchaouia

Face à une urbanisation anarchique qui ne cesse de prendre de l'ampleur, l'Etat a décidé de sévir conformément à la loi 08-15 du 20 juillet 2015 qui met toute la lumière sur le respect des procédés. Les autorités ont en effet donné le dernier ultimatum aux propriétaires de ces constructions inachevées en août. Passé ce délai, toute bâtisse sera démolie. Alors que le ministre de l'Habitat s'est montré intransigent sur la question en refusant tout délai supplémentaire, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a décidé de rallonger le délai de mise en conformité. En effet, Abdelmadjid Tebboune avait affirmé que les délais accordés, jusqu'alors, à des nationaux pour hâter la construction de leur habitation «ne



seront plus prolongés», avertissant que la loi sera désormais «intransigente». Selon Abdelmalek Sellal, des délais supplémentaires seront finalement accordés pour la régularisation des constructions non achevées et non régularisées. «Concernant les constructions non achevées ou non régularisées, des délais supplémentaires sont accordés», a affirmé, hier, le Premier ministre dans son allocution à l'ouverture de la réunion gouvernement-walis. «Mais il vous incombe de vous saisir de cette question avec détermination pour amener les citoyens et les personnes morales à régulariser les situations en satisfaisant aux différentes conditions de conformité et permettre ainsi un développement urbain harmonieux et civilisationnel», a insisté le Premier ministre en s'adressant aux walis. Pour rappel,

plus de 700 000 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'opération de régularisation des constructions non conformes, qui s'est achevée le 2 août dernier. Il était prévu initialement, dans le cadre de la loi 08-15, d'achever l'opération de mise en conformité avant août 2012, mais ce délai avait été reporté à août 2013 puis à août 2016 suite à un amendement approuvé par le Parlement lors de l'examen de la loi de finances 2014. Le premier recensement des constructions situées au niveau des sites prioritaires a donné lieu à 109 041 constructions concernées, selon le bilan arrêté au 30 septembre dernier. L'opération a été effectivement lancée dans 40 wilayas, mobilisant 871 agents relevant du secteur de l'Habitat. D'après le même bilan, 3 027 sorties ont été effectuées d'une manière non

régulière, et 32 765 constructions ont été contrôlées, soit 30% des 109 041 constructions déjà recensées. Actuellement, il faut savoir que toute construction, qu'elle soit étatique ou privée, doit obtenir au préalable à un permis de construire. Ce procédé est obligatoire et faute de document les pouvoirs publics sont obligés de mettre en demeure le propriétaire ou de démolir la construction. Les instructions de l'application, selon Abdelmadjid Tebboune concernent les APC, services de contrôle de CTC, les services d'urbanisme des wilayas et les représentants de la justice et les services de sécurité. Ces éléments ont l'aval de détruire toutes ces constructions après avoir dûment constaté l'expiration du délai accordé.

M. B.

Malgré le potentiel extraordinaire du pays

Le tourisme représente seulement 1,5% du PIB

Il n'est un secret pour personne que l'Algérie figure parmi les pays les plus nantis en matière de potentiel touristique dans le monde. Même par rapport aux destinations les plus attractives actuellement sur le marché international, telles que la Tunisie ou le Maroc, pour ne citer que ses voisins. En effet, entre paysages extraordinaires, patrimoine culturel et naturel exceptionnel, richesses archéologiques d'une inestimable valeur, ainsi qu'un artisanat en pleine émergence, l'Algérie a tout pour devenir une destination touristique incontournable. Néanmoins, en dépit de ce potentiel extraordinaire, le secteur peine toujours se développer. Pourtant des efforts ont été déployés, ces dernières années, de la part de la tutelle, en vue de booster le secteur à hauteur de ses prédispositions naturelles. A ce propos, plusieurs projets d'innovation et de rénovation ont été réalisés pour améliorer les infrastructures d'accueil. Toutefois, sur le plan des résultats, ces derniers sont toujours loin des objectifs escomptés. Au point même que le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat,

Abdelwahab Nouri, a affirmé, hier à Alger, que le secteur ne contribue qu'à hauteur de 1,5% du PIB. Un pourcentage vraiment faible pour sa participation à l'économie nationale. Selon le premier responsable du secteur, il est vraiment impératif de réhabiliter la vocation touristique de l'Algérie pour contribuer au développement du pays. «Il est nécessaire de réhabiliter ce secteur, de sorte qu'il soit en phase avec l'évolution dans le monde, pour réaliser le développement du pays avec la contribution de tous, notamment le gouvernement, les collectivités locales, les citoyens et les différentes institutions de l'Etat», a-t-il indiqué lors de la rencontre gouvernement-walis. Il a soutenu, dans ce cadre, que l'Algérie étant dotée d'innombrables capacités naturelles pour l'ascension du secteur, à condition de les accompagner par les compétences humaines qu'il faut, celle-ci pourrait devenir une destination touristique d'excellence. «L'évolution et le développement de ce secteur sont tributaires de notre capacité à transformer tous ces éléments bruts en produits consommables, répondant aux standards internationaux, de façon à faire

face à la concurrence et ainsi répondre aux différents défis», a-t-il souligné. C'est en cela que le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, toujours dans le même sens, indique que la nouvelle politique du gouvernement encourage plus que jamais l'investissement dans le domaine touristique. «Le tourisme est un des fondements du développement et le gouvernement se penche sérieusement sur ce secteur pour offrir un climat propice pour son essor, encourager l'investissement et accompagner les investisseurs», a-t-il relevé. Sur ce point, bien que M. Nouri ait reconnu l'existence de difficultés pour investir dans ce secteur, notamment le problème du foncier et des financements bancaires, ce dernier a déclaré que son département ministériel s'attelle à l'élaboration d'un décret exécutif. Ainsi, celui-ci sera soumis au gouvernement prochainement, en vue de faire de l'Agence nationale du développement du tourisme un outil de réhabilitation et de développement du secteur. Après quoi, il faudrait faciliter aux investisseurs le démarrage de leurs projets. **Yacine Djadel**

— Sellal appelle à dire la vérité au peuple et à gagner son soutien —

«L'année 2017 s'annonce difficile»

■ «Notre action pour la mise œuvre du programme du président de la République et la réalisation du renouveau national sociétal, social et économique peut déranger des habitudes, bousculer des vieux réflexes et contrarier des intérêts», a fait remarquer, hier, Sellal dans son discours devant les walis.

Par Nacera Chennafi

La rencontre gouvernement-walis, tenue hier au Palais des nations à Alger, a été une occasion pour le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de faire passer des messages notamment sur la gestion de la crise financière, les «résistances» aux actions de mise en œuvre du programme du Président Bouteflika et enfin la préparation des législatives d'avril 2017.

Sellal a indiqué que la mise en œuvre du programme du Président Bouteflika fait face à des «résistances et des critiques» et peut «contrarier des intérêts», sans donner plus de détails. On ne sait pas si Sellal voulait parler des réformes notamment socio-économiques engagées dans le cadre de la gestion de la crise financière. «Notre action pour la mise œuvre du programme du président de la République et la réalisation du renouveau national sociétal, social et économique peut déranger des habitudes, bousculer des vieux réflexes et contrarier des intérêts», a-t-il fait remarquer. Sellal trouve «naturel et normal» que cette action reçoive «des résistances et des critiques», appelant à dire la vérité au peuple car, selon lui, «le principal allié dans ce combat demeure le peuple, si nous lui disons la vérité, lui expliquons notre démarche et si nous arrivons à gagner son adhésion». «De toute l'histoire, jamais les Algériens n'ont déçu ceux qui ont compté sur eux. Ma foi en les fils de ma patrie est inébranlable», a-t-il soutenu.

Il est à noter que dans le cadre de la gestion de la crise financière, plusieurs réformes qui toucheront le quotidien des citoyens sont engagées par le gouvernement dont certaines rencontrent déjà une résistance, à l'instar de la suppression de la retraite anticipée, l'introduction de plusieurs taxes dans le projet



PH/DJR

gouvernement aspire réaliser l'année prochaine. «Bien que l'année 2017 s'annonce difficile, nous visons le même objectif de croissance», a-t-il soutenu. En matière de moyens alloués pour la réalisation des objectifs de développement local, «le gouvernement a veillé, lors de l'élaboration du projet de loi de finances 2017, à dégager de nouvelles ressources au profit des collectivités locales», a noté Sellal. Selon le Premier ministre, il s'agit de conforter les actions en matière de la solidarité intercollectivités et le concours temporaire pour le financement des projets publics. Une manière pour Sellal de défendre ce texte, qualifié par des partis de l'opposition d'«austérité».

«Garantir la réussite des prochaines législatives»

Sur le plan politique, Sellal a invité les walis à contribuer à la réussite des prochaines élections législatives. Dans ce cadre, il a qualifié l'année 2017 d'«étape nouvelle dans l'ancrage de la pratique démocratique» à travers l'organisation des élections législatives et locales. «L'année prochaine verra l'organisation de scrutins nationaux et locaux sous les nouvelles dispositions de transparence et de contrôle introduites par le texte constitutionnel. Ce sera une étape nouvelle dans l'ancrage de la pratique démocratique dans notre pays», a affirmé Sellal. Selon le chef de l'Exécutif, le rôle du gouvernement sera de réunir toutes les conditions matérielles «pour garantir la réussite» de ce double rendez-vous électoral national. De son côté, la Haute instance indépendante de surveillance des élections «veillera en toute neutralité à la bonne tenue et à la transparence des scrutins». Une manière pour Sellal de rassurer sur la neutralité de l'Administration lors des prochaines élections. **N. C.**

de loi de finances 2017, le contrôle des importations qui dérange probablement quelques importateurs et enfin on parle d'un ciblage des subventions dans l'avenir.

«Bouteflika demande aux walis de redoubler d'efforts»

Dans ce contexte, Sellal a transmis aux walis un message du Président Bouteflika, dans le quel il les invite à atteindre l'objectif de développement dans la paix. «Le chef de l'Etat vous assure de son soutien et vous encourage à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir développer notre pays dans la paix et la fraternité et bâtir un avenir meilleur pour tous ses enfants», saluant les nouveaux walis nommés récemment et ceux redéployés vers d'autres wilayas.

En ce sens, le Premier ministre a estimé que «le génie et la sagesse» du peuple algérien «sont notre bien le plus pré-

cieux», soulignant que «l'adhésion massive» qu'affichent les Algériens en faveur de la personne et du programme du président de la République «exige de nous un respect profond, un engagement total et des résultats concrets». A cet effet, Sellal a demandé aux walis d'agir «constamment dans le strict cadre des lois et des règlements et dans le respect de l'autre en privilégiant le dialogue».

S'agissant de la crise financière, le Premier ministre a affirmé devant les walis et les membres du gouvernement que l'année 2017 s'annonce difficile. Toutefois, il a tenté de rassurer par rapport aux efforts menés afin de résister au choc pétrolier. «Malgré la contraction de ses revenus pétroliers depuis trois années, l'Algérie continue de résister et de déployer des efforts pour préserver la stabilité de ses indicateurs macroéconomiques», a dit Sellal lors de son intervention à la réunion gouvernement-walis. Dans ce cadre, il a indiqué que le taux de croissance est de 3,9%, un taux que le

Bouchouareb :

Lancement des travaux de 50 parcs industriels avant fin mars 2017

Les travaux de réalisation de 50 parcs industriels destinés à l'investissement seront lancés avant la fin du 1^{er} trimestre 2017, a indiqué, hier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb.

Intervenant lors de la réunion gouvernement-walis, qui se tient au Palais des nations (Pins maritimes), le ministre a indiqué que ces 50 parcs industriels seraient répartis à travers 39 wilayas sur une superficie globale de 12 000 hectares.

Il a assuré que son secteur allait poursuivre le programme

de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités existantes, indiquant à cet effet que 167 opérations avaient été engagées pour un montant global de près de 20 milliards de DA, et dont 161 opérations, réparties sur toutes les wilayas, avaient été achevées.

En outre, il a fait savoir qu'un dispositif simplifié de traitement des demandes de foncier sur la base d'une grille d'évaluation, élaborée sur des critères économiques, avait été mis à la disposition des wilayas, en plus de la facilitation du financement du

coût d'accès à travers la concession et le dispositif d'abattement des redevances selon les régions.

L'ensemble de ces actions a permis de passer de 1 228 projets déclarés en 2013 à 2 043 projets en 2015, soit une évolution de plus de 60% sur une période de trois années, selon lui.

Concernant le déploiement territorial de l'investissement et l'infléchissement de la tendance de concentration de l'investissement sur les régions nord, le ministre a noté que les Hauts-

Plateaux et le Sud du pays enregistraient une dynamique positive avec un nombre de projets déclarés passant de 410 à 742 durant la période 2013-2015.

Evoquant le rapport mondial sur le climat des affaires, publié récemment par la Banque mondiale, il a relevé que la mise en œuvre de ces mesures d'encouragement prises par le gouvernement avait permis des améliorations encourageantes puisque c'est la première fois que l'Algérie progresse dans ce classement de la BM depuis une dizaine d'années, en gagnant 7

LA QUESTION DU JOUR

Ces batailles dont probablement Trump n'hériterait pas

suite de la page Une

Le sort de Daech sera réglé à coup sûr dans relativement peu de temps désormais, mais rien ne dit que l'Irak retrouvera stabilité et unité dès qu'il s'en sera débarrassé. Lorsque Donald Trump prendra ses fonctions, il y a des chances pour que Mossoul soit libérée, même si les forces irakiennes marquent pour l'heure le pas à ses abords immédiats. Cela tient principalement au fait qu'elles y ont enfermé Daech, l'empêchant par là même de la fuir, le contraignant pour une fois à se battre dos au mur. L'assaut peut être donné à tout moment, mais dans l'état actuel des forces de Daech, le coût humain sera énorme, ce que veut éviter le gouvernement irakien. Daech n'a aucune chance de repousser les forces arrivant sur lui, il peut juste retarder leur avancée vers le centre de la ville, mais sa nature à la fois criminelle et suicidaire, son chantage au carnage à l'encontre de la population derrière laquelle il se retranche lui confère une force bien plus redoutable que celle qu'il tient de ses armes et de sa combativité. Reste que l'armée syrienne ne peut se permettre d'assiéger Mossoul pendant longtemps, sauf à prendre le risque d'affamer ses habitants. Le président élu américain n'aura probablement pas à se soucier des péripéties à venir de cette bataille parce qu'elle se sera terminée au moment où il prendra officiellement ses fonctions. Il en sera sans doute de même de la bataille d'Alep, ou plus exactement de la partie est d'Alep, car tout indique que l'armée syrienne et l'aviation russe sont déterminées à emporter la décision dans les meilleurs délais. A vrai dire, Syriens et Russes se sont préparés au pire des scénarios, c'est-à-dire à l'élection de Hillary Clinton, mais comme leurs forces ont été redéployées et leur dispositif renforcé dans cette perspective, il ne serait pas judicieux maintenant de leur part de ralentir la cadence tout juste parce que c'est Donald Trump qui a été élu. Quant à la troisième grande bataille en cours, celle de Raqqa, il ne serait pas étonnant que ce soit la seule que le nouveau président américain trouvera inachevée au moment de son arrivée au pouvoir, tant elle semble mal engagée. **M. H.**

places. Le rapport de la BM fait apparaître l'Algérie comme l'un des pays qui ont introduit le plus de réformes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) en 2016, a-t-il ajouté. Le ministre a aussi évoqué le projet de loi sur la PME qui sera présenté et débattu cette semaine au Parlement. **R. T.**

Tout en inspectant des unités du Secteur opérationnel Sud Tindouf

Gaid Salah supervise un exercice tactique

■ Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, hier, au quatrième et dernier jour de sa visite en 3^e Région militaire (Béchar), un exercice tactique et inspecté quelques unités du Secteur opérationnel Sud Tindouf où il a tenu des rencontres avec les cadres et les personnels du secteur.

Par Salem K.

Au niveau du champ de tirs et de manœuvres et en compagnie du général-major Saïd Chengriha, Commandant de la 3^e Région militaire, le général de corps d'Armée «a supervisé l'exécution d'un exercice tactique de tirs réels, ayant pour objet l'offensive en mouvement, exécuté par des unités des forces terrestres», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cet exercice tactique entre dans le cadre de l'année de préparation au combat 2016-2017, afin d'examiner le degré de maîtrise du matériel mis à disposition, et dans le but d'acquérir le savoir-faire et l'aptitude au combat nécessaires pour une totale



disponibilité opérationnelle des unités. Le général de corps d'Armée «a supervisé les différentes étapes de déroulement de cet exercice, dénotant d'une rigueur de planification et d'organisation et un haut niveau de compétences des cadres, lors de son exécution dans des circonstances et conditions proches du réel».

Au terme de l'exercice, le général de corps d'Armée a tenu à féliciter les cadres et les équipages ayant mené cet exercice, en les remerciant pour l'accomplissement de leurs missions avec dévouement et abnégation.

Par la suite, le général de corps d'Armée a visité et inspecté quelques unités du Secteur, à l'instar du 26^e Régiment Blindé, où il a suivi un exposé présenté par le commandant du régiment et s'est enquis de la situation et des conditions de travail des éléments et de la disponibilité opérationnelle de cette unité.

ayant duré quatre jours, lui a permis de superviser un exercice tactique et de s'enquérir de près du dispositif sécuritaire de la Région, et d'inspecter plusieurs unités de combat, ainsi que l'inauguration et la baptisation de quelques structures au nom de Chouhada de la Glorieuse révolution de libération. Cette visite lui a permis également de «tenir plusieurs rencontres avec les cadres et les éléments de la Région et de s'informer de leurs préoccupations, où il a tenu à donner un ensemble d'orientations et d'instructions mettant l'accent sur l'obligation de continuer sur ce chemin de la formation, l'entraînement et la préparation des forces, et de fournir

se pour la maîtrise efficace des moyens et équipements, afin d'atteindre les plus hauts niveaux de l'Etat près au combat des éléments et des unités», dans l'objectif «de préserver la sécurité, la souveraineté et la stabilité de l'Algérie, par fidélité indéfectible aux valeurs immuables de notre Glorieuse révolution de libération et aux sacrifices de nos vaillants martyrs». «Nous continuons à fournir tous ces efforts avec persévérance au service de notre armée et nous parachevons toutes ces étapes de développement efficaces, et entièrement conscients que nous sommes issus d'un pays ancestral de grandes vertus et de principes immuables dénommé



La visite du général de corps d'Armée en 3^e Région militaire, davantage d'efforts pour acquérir l'Algérie», a souligné le général de corps d'Armée. S. K./APS

Le ministre qatari des AE : Le Qatar «a besoin de l'expérience de l'Algérie» dans le continent africain

LE MINISTRE qatari des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, a affirmé, hier à Alger, que le Qatar avait besoin de l'«expérience de l'Algérie dans le continent africain», du fait que «les deux pays ont des projets en commun en Afrique».

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le chef de la diplomatie qatarie a indiqué qu'il a été question «des opportunités de coopération entre le Qatar et l'Algérie, d'autant plus qu'il existe des projets en communs dans le continent africain».

Il a ajouté, dans ce sens, que «le Qatar comptait énormément sur l'expérience de l'Algérie dans le continent».

Les entretiens ont porté également sur les relations bilatérales «privilegiées» qui unissent les deux pays, a fait savoir le ministre qatari des AE qui a rappelé l'existence de plusieurs dossiers de coopération entre l'Algérie et le Qatar dans les domaines énergétique, économique et touristique.

Par ailleurs, le responsable qatari a indiqué avoir examiné avec son homologue algérien les questions régionales, notamment le dossier libyen, faisant remarquer que l'objectif de ces entretiens étant l'«échange de vues et la coordination des positions politiques au sein des fora internationaux».

Younes G.

Session ordinaire de l'APW de Béjaïa

Le secteur de l'Education, ses points faibles et ses points forts en débat

Une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) s'est tenue jeudi dernier sur les rentrées scolaire, universitaire et de la formation professionnelle. Beza Benmansour, secrétaire général de la direction de l'éducation, a exposé un compte rendu sur le secteur, relevant les difficultés rencontrées durant la rentrée scolaire de cette année notamment, le manque d'encadrement pédagogique qui a été un facteur perturbant. A ce propos, un déficit de 1 608 postes d'enseignants a été enregistré. L'organisation de concours sans tenir compte des besoins réels de la wilaya et le refus de nouveaux enseignants de rejoindre leurs postes jugés trop éloignés étaient à l'origine du déficit, a-t-il expliqué. Sur instructions de la tutelle, il a été procédé au recrutement des admis sur la liste d'attente locale puis sur celle nationale avant de faire appel aux vacataires pour quelques matières, notamment les maths, les langues étrangères et la physique. En dépit de ces opérations, il reste 400 postes toujours vacants. Le secteur enregistre un déficit dans le corps adminis-

tratif de près d'un demi-millier de postes d'encadrement, entre proviseurs, surveillants généraux, censeurs et directeurs de collèges et écoles. Concernant les infrastructures, la wilaya a réceptionné 13 nouveaux établissements scolaires dont 9 lycées et 177 394 élèves scolarisés avec une légère baisse par rapport à l'année précédente, et une augmentation des divisions pédagogiques. La moyenne d'élèves par classe est inférieure à la moyenne nationale. La surcharge est enregistrée toujours dans les centres urbains. La nouveauté, cette année, est la généralisation de l'enseignement de tamazight dans le cycle primaire avec un taux de 98,52%. Plus de 152 millions de dinars ont été investis pour équiper les nouveaux établissements mais il reste à trouver des solutions au manque de personnel de cuisine dans tous les établissements. La présidente de la commission de l'éducation de l'APW a souligné un manque de personnel et un mouvement du personnel enseignant qui n'a pas été bien accompli. Elle a estimé que le rapprochement des enseignants de leur lieu de rési-

dence doit obligatoirement se faire pour éviter des absences pénalisantes pour les élèves. La détérioration de certaines écoles et les malfaçons constatées dans quelques nouveaux établissements ont été, aussi, relevées. Le manque d'eau, l'étanchéité défectueuse, la sécurité aux alentours des établissements et le problème de l'amiante qui persiste dans deux établissements ont été, également, mis en avant. Il faut souligner que ces problèmes ont été relevés également par les syndicats dont le Cnapeste, la CTE, etc. La présidente de la commission a fait observer que le lycée Ibn Sina a besoin de travaux de rénovation dont il n'a pas bénéficié depuis de très longues années. Les élus ont, dans leurs interventions, mis l'accent sur l'absence de moyens d'accès aux handicapés, suggérant l'enseignement de l'anglais au primaire, une langue technologiquement universelle. La question des logements d'astreinte occupés par les retraités de l'enseignement a été soulevée dans les débats.

Hocine Cherfa

À partir du port d'Arzew

Exportation de 1 400 tonnes de sel industriel vers la France

■ Quelque 1 400 tonnes de sel industriel produit par l'entreprise publique Enasel ont été exportées, hier, à partir du port d'Arzew (Oran) vers la France, a-t-on appris auprès du directeur commercial de l'entreprise.

Par Amel B.

« I s'agit de la première opération d'exportation de l'Enasel pour la saison hivernale 2016/2017 », a précisé le responsable, ajoutant que la France, la Hollande et l'Espagne sont des « clients traditionnels » du producteur national ce qui concerne le sel industriel de déneigement. « Notre produit est exporté en vrac vers ces pays qui se chargeront de son conditionnement à leur niveau », a-t-il encore précisé. L'Enasel a une capacité d'exportation de quelque 100 000 tonnes de sel industriel par an vers ces pays. S'agissant de la stratégie de cet opérateur public pour augmenter ses exportations, Nouri Tayeb a relevé que l'Enasel « a renoué sa coopération » avec l'Afrique Australe, un marché intéressant, malgré les contraintes logistiques qui entravent les opérations d'exportation. « Nous avons relancé l'exportation vers l'Afrique de l'Ouest après une rupture qui a duré des années »,



PH > D. R.

a-t-il indiqué, soulignant que « la volonté d'augmenter les exportations de l'Algérie hors hydrocar-

bures motive le retour à cette coopération ». Enasel est le plus grand opérateur national dans la

production et la commercialisation de sel alimentaire et industriel. Son siège social est domici-

lié à Constantine. Le choix du port d'Arzew-Oran est justifié par sa proximité de l'unité de production de Béthioua, ce qui règle le problème d'acheminement de ce produit. La production de l'Enasel provient des cinq salines, localisées à Béthioua (Oran), Sidi Bouziane (Relizane), Guergour Lamri (Sétif), El M'Ghair (El Oued) et Ouled Zouai (Oum el Bouaghi) pour une quantité de production annuelle de 400 000 tonnes de sel solaire. Une nouvelle raffinerie de sel gemme sera réceptionnée en 2017. Localisée à El Outaya (Biskra), elle aura une capacité de 80 000 tonnes/an.

A. B./APS

Produits alimentaires

Le café sans direction, le cacao en baisse, le sucre limite ses pertes

Le café a reculé avec le réal brésilien après avoir atteint des plus hauts cette semaine tandis que le cacao a reculé face à un risque de surproduction et que le sucre limitait ses pertes. Les cours du café ont connu une semaine mouvementée. Après avoir atteint lundi 2 199 dollars la tonne de robusta à Londres, au plus haut en plus de deux ans, le cours du café a été pris dans les mouvements abrupts de marché liés à l'élection présidentielle américaine, atteignant son point le plus bas en un mois mercredi à 2 017 dollars la tonne. Le cours de l'arabica a connu un destin similaire, avec un plus haut en un an mardi à 176 cents la livre à New York avant de redescendre au plus bas en un mois vendredi, à 157,90 cents. Les cours du cacao ont atteint jeudi 1 995 livres sterling la tonne à Londres, au plus bas depuis neuf mois, et 2 422 dollars la tonne à New York, au plus bas depuis plus de deux ans. La saison qui vient de commencer en Côte d'Ivoire,

premier producteur mondial, s'annonce riche, ce qui pourrait rendre l'offre trop abondante, ont commenté des analystes. « Les prix avaient bondi la saison dernière car le phénomène météorologique El Niño avait affecté négativement la production ivoirienne alors que les conditions météorologiques sont bien meilleures cette année », ont-ils rappelé. Par ailleurs, « la demande est faible depuis plusieurs années, et l'Organisation internationale du cacao (ICCO) estime qu'en 2015-2016, elle n'a pas effacé complètement sa baisse de 1% en 2014-2015 », ont-ils précisé. Les cours du sucre sont restés stables sur la semaine après avoir évolué en ordre dispersé. Tout comme pour le café, le cours du réal a pesé sur les cours en fin de semaine. « Mais les risques d'une récolte très faible aux Etats-Unis empêchent les investisseurs les plus prudents de faire chuter les cours », a noté un autre analyste. « Du côté de la demande, l'augmentation devrait être limitée

car le gouvernement chinois va ouvrir ses réserves, alors que la production est forte en Chine cette année », a-t-il ajouté. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier valait 2 020 dollars vendredi soir, contre 2 174 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 158,85 cents, contre 171 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en décembre valait 571,80 dollars, contre 572,10 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 21,56 cents, contre 21,71 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 2 017 livres sterling, contre 2 062 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2 467 dollars, contre 2 587 dollars sept jours plus tôt mais pour livraison en décembre.

Souad H./Agences

Pétrole

Les cours terminent en baisse à New York

Les cours du pétrole ont terminé en baisse, les craintes d'un échec de l'accord de réduction de l'offre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) étant ravivées par une production en augmentation. Le baril de référence a perdu 1,25 dollar à 43,41 dollars sur le contrat pour livraison en décembre au New York Mercantile Exchange (Nymex). « Il y a eu beaucoup d'informations poussant à une baisse récemment et nous n'avons toujours pas reçu de signal de l'Opep indiquant

qu'ils parvenaient à un accord sur les quotas », a commenté James Williams de WTRG. Les membres du cartel se sont mis formellement d'accord en septembre à Alger pour réduire leur production mais ils doivent encore procéder à la difficile répartition des quotas pays par pays pour tenter de finaliser cette décision lors de leur réunion le 30 novembre à Vienne. « Pour l'instant aucun pays de l'Opep, mis à part l'Arabie saoudite et ses voisins et alliés du Golfe, n'a exprimé sa volonté d'y procé-

der. Au contraire, de nombreux pays veulent augmenter leur production », ont rappelé les experts de Commerzbank dans une note. Ce contexte déprime les cours qui ont totalement effacé les gains réalisés dans la perspective de cet accord. La question est de savoir « si l'Irak et l'Irak vont accepter une limitation ou une réduction de leur production à la réunion à venir de l'Opep, s'ils ne le font pas je ne pense pas que les Saoudiens le feront eux-mêmes », a ajouté James Williams. Epine

supplémentaire dans des négociations déjà ardues, la production cumulée des 14 membres du cartel a atteint le niveau record de 33,64 millions de barils par jour le mois dernier, a indiqué l'Opep dans son rapport mensuel. « Le niveau où ils sont rend la tâche de retomber à 32,5 millions de barils presque impossible et le marché s'en rend compte », a estimé John Kilduff de Again Capital.

Agences

En proie à une crise économique aigue Le FMI approuve un plan d'aide de 12 milliards de dollars à l'Egypte

LE FMI a approuvé un vaste plan d'aide de 12 milliards de dollars sur trois ans en faveur de l'Egypte, en proie à une crise économique et à des troubles sociaux sur fond de hausse du coût de la vie. Les autorités égyptiennes, qui recevront immédiatement un premier prêt de 2,7 milliards de dollars du Fonds monétaire international, se sont engagées, en contrepartie, à mettre en œuvre une série de réformes impopulaires. Le gouvernement du président Abdel Fattah al-Sissi prévoit notamment une baisse drastique des subventions publiques, qui s'est déjà traduite par une flambée des prix à la pompe. Le pays a également accepté de laisser flotter librement sa monnaie et s'est doté d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui risque d'augmenter le coût de la vie, même si des produits de première nécessité (pain...) en seront exemptés. Confronté au mécontentement croissant de sa population, le président Sissi a dû monter au créneau pour défendre des réformes « difficiles mais inévitables ». Selon le FMI, ces mesures permettront de « rétablir la compétitivité », « doper la croissance et créer des emplois tout en protégeant les plus vulnérables », indique un bref communiqué de l'institution. Conformément à ses règles internes, le FMI vérifiera l'application de ces réformes avant de déboursier les autres tranches de cette ligne de crédit vitale pour le pays.

R.E.

Oran

Le CFPA de Misserghine, pôle d'excellence de formation agricole

■ Le centre de formation professionnelle de la commune de Misserghine (ouest d'Oran) a été promu en pôle d'excellence de développement de la formation en agriculture, dans le cadre des efforts déployés pour assurer l'autosuffisance en la matière.

Par Siham N.

Cette promotion, intervenue en application d'une convention signée entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Agriculture, en décembre dernier, vise à doter la région d'un établissement moderne assurant une formation professionnelle de haut niveau et répondant aux exigences agricoles, a-t-on appris du directeur du CFPA, l'agronome Mansouri Mohamed. Créé comme centre de formation et de vulgarisation agricole après l'indépendance, cet établissement a été choisi partant des capacités humaines et matérielles qu'il recèle et de l'histoire de la commune de Misserghine, rendue célèbre par la variété d'oranger clémentine expérimentée en 1892 et étendue à travers le monde pour son goût raffiné, a-t-il ajouté. Cette structure, encadrée par huit ingénieurs agronomes et autres enseignants et s'étendant sur une superficie de 46 hectares dont 35 ha cultivables, dispense une formation dans différentes filières pour la fourniture d'une main-d'œuvre qualifiée en mesure de contribuer efficacement au développement du secteur, a-t-on souligné.

Course contre la montre pour relever le niveau de formation

Cette promotion en pôle d'excellence a été précédée d'une préparation ayant comporté une analyse des capacités humaines et matérielles du CFPA, des données agricoles de la région et des besoins de formation en conformité avec le programme national de développement agricole et rural et des objectifs tracés pour une agriculture moderne assurant la croissance et l'autosuffisance. Dans ce contexte, M. Mansouri a estimé que l'autosuffisance en produits agricoles nécessite un grand effort en matière de formation de la main-d'œuvre qualifiée et spécialisée adoptant des techniques modernes dans plusieurs activi-



tés agricoles et incluant le développement de l'industrie de transformation, les systèmes d'économie d'eau et les pépinières. Dans ce sens, un groupe d'enseignants et cadres administratifs des CFPA de Misserghine et de Hassi Bounif ont élaboré, entre 2015 et 2016, un plan d'action pour développer les capacités de formation et créer de nouvelles spécialités et valoriser ce qui existe. Pour atteindre cet objectif, le CFPA a signé cinq conventions avec des instituts nationaux spécialisés en production agricole et technique relevant du ministère de tutelle, en vue de relever le niveau de formation des enseignants, de développer leurs compétences et leur savoir-faire et d'organiser des visites pédagogiques au profit des stagiaires, en plus de l'assistance technique. Le CFPA de Misserghine s'est doté d'un ensemble de pépinières d'espèces d'agrumes composés de 200 plantes comme don de l'Institut national des techniques d'arboriculture fruitière et de viticulture pour les planter en septembre écoulé, permettant d'établir une base pédagogique à la formation des stagiaires et l'acquisition de techniques en émondage des agrumes. Avec l'assistance de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage, les enseignants du CFPA œuvrent à concrétiser le projet d'irrigation de toute l'exploitation agricole relevant du centre en utilisant des techniques modernes d'économie d'eau et

en se formant en matière d'analyse pédologique et en système d'irrigation.

Le partenariat pour acquérir le savoir-faire

Ce pôle œuvre à l'ouverture sur les opérateurs économiques et à la recherche de partenariat gagnant-gagnant pour promouvoir le savoir-faire des enseignants, développer les chantiers pédagogiques et bénéficier de l'accompagnement technique d'entreprises nationales et étrangères, a fait savoir le directeur du CFPA. Dans ce cadre, ce dernier recevra un don d'une société turque sous forme d'équipements d'aspersion à pivot pour l'irrigation de cinq hectares de fourrage (orge vert) à haute technologie permettant de développer l'atelier pédagogique d'élevage des ruminants. En contrepartie, cette société bénéficiera de séances pour faire promouvoir ses produits en milieu d'agriculteurs et de stagiaires. Parallèlement, le CFPA s'est tourné vers l'université, signant une convention avec un jeune universitaire pour la culture du champignon au tunnel du centre, afin de doter les stagiaires de savoir-faire dans ce domaine très demandé, ainsi que pour le travail avec de jeunes apiculteurs pour développer cette filière. En mode de formation qualifiante, le CFPA compte revoir la nomenclature des spécialités en impliquant tous les partenaires dont la

Chambre d'agriculture d'Oran pour former des agriculteurs et les stagiaires dans des activités à longueur d'année dont l'oléiculture. Le Centre de Misserghine est par ailleurs en phase d'élaboration d'un programme de formation d'une main-d'œuvre et de porteurs de projets d'industrie de transformation pouvant apporter une valeur ajoutée assurant des rentrées en devises pour le pays et un développement du secteur. A cet effet, neuf ateliers pédagogiques ont été aménagés pour introduire de nouvelles spécialités et assurer une formation de qualité répondant au secteur de l'industrie de transformation, et le centre sera doté d'un laboratoire de contrôle de la qualité de l'agroalimentaire.

En outre, il œuvre, depuis plusieurs années, à développer la filière lait en créant un atelier de transformation et de fabrication des fromages, équipé en matériels modernes produisant 18 litres de lait/jour par vache, et prend en charge la formation de techniciens supérieurs en contrôle et conditionnement du lait.

Dans ce contexte, la responsable d'atelier, Camélia Raked, a souligné que cette expérience réussie a permis à cette minuscule usine de former des stagiaires en pasteurisation du lait selon les normes internationales et de fournir une main-d'œuvre qualifiée. «Nous avons reçu plusieurs demandes de jeunes pour ce genre de formation quasi inexis-

tant dans la région et à travers le pays», s'est-elle félicitée. Le CFPA veille aussi à créer une nouvelle spécialité en oléiculture pour fournir une main-d'œuvre qualifiée et obtenir un produit de haute qualité pouvant concurrencer sur le marché mondial, selon le directeur du CFPA qui a noté que la région nécessite 800 postes d'emploi pour l'extraction de l'huile d'olive suivant les données de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne. Le centre dispose de tous les moyens pour développer cette spécialité, entre autres, 643 oliviers produisant des variétés de qualité supérieure dont «La Sigoise» et bénéficiera prochainement d'une pépinière de «serres vertes» contrôlées à climat modéré pour la production de grandes quantités d'olives. En raison de la grande demande des consommateurs sur les fruits secs vendus aux marchés locaux à des prix excessifs, le CFPA a eu recours à l'ouverture de nouvelles spécialités de séchage de raisin, de figues, de pruneaux et d'abricots, réservant des parcelles au sein de sa ferme aux arbres de ces fruits. Il œuvre également à introduire la culture du champignon de Paris, le plus consommé dans le monde, pour former une main-d'œuvre qualifiée et à développer la filière d'aquaculture. La formation de stagiaires dans cet élevage de poissons de consommation et de décor a été lancée depuis un an, a-t-on indiqué. Cette structure de formation nécessite, cependant, l'aménagement de ses parcs qui demeurent vétustes, a relevé M. Mansouri, indiquant que l'atelier abritant deux couveuses (9 800 œufs chacune) a été aménagé selon les normes internationales de production et d'hygiène. A ces nouvelles formations s'ajoutent l'aviiculture, l'arboriculture fruitière, l'élevage de ruminants, l'horticulture, les espaces verts, l'apiculture et la culture des maraichers dans différents modes de formation assurés par le centre de formation de Misserghine qui dispose d'un internat de 24 lits, de plusieurs salles et d'ateliers pédagogiques. S. N./APS

Ouargla

Un réseau d'assainissement pour la commune frontalière d'El Borma

Un réseau d'assainissement a été réalisé dans la localité de Znaiga, dans la commune frontalière d'El Borma (420 km à l'est de Ouargla), dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population de cette région reculée, a-t-on appris auprès des responsables du secteur des ressources en eau et

de l'environnement. Cette opération, pour laquelle un montant de 100 millions dinars a été mobilisé, a permis la réalisation d'un réseau des eaux usées de 4 500 mètres/L, a indiqué le responsable de la subdivision du secteur, Ahmed Kouni. Il a été également procédé, au titre de la généralisation des réseaux

publics d'assainissement à travers cette collectivité locale, à la concrétisation d'un projet similaire de 1 500 mètres/L, selon la même source. Au chef lieu de cette commune qui avait déjà bénéficié d'un réseau des eaux usées sur 3 300 mètres /L, on prévoit aussi la réalisation d'autres actions pour l'extension

du réseau et, du coup, toucher la totalité des poches restantes à travers cette collectivité, a-t-il ajouté. Le secteur des ressources en eau et de l'environnement dans la commune frontalière d'El Borma (plus de 5 000 âmes) a été renforcé récemment par la mise en service d'une station de déminéralisation de l'eau

potable à Znaiga, et la réhabilitation de l'ancienne station du chef-lieu communal, dans le but de satisfaire la demande croissante en eau potable dans cette collectivité locale qui coiffe quatre concentrations d'habitants, à savoir El-Borma, Znaiga, El-Chouachine et Rhoudh El-Baguel. Maya T./Agences

Tunisie

Hassine Abassi : Le différend entre l'UGTT et le gouvernement ne peut être réglé

■ Le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Hassine Abassi, a souligné vendredi, que le règlement du différend entre l'organisation syndicale et le gouvernement actuel qui veut reporter le versement des majorations salariales doit s'effectuer de manière à rendre justice aux ayants droit, affirmant qu'il est inconcevable de bafouer ce droit.

Par Kamel L.

Dans une déclaration aux médias au terme d'une rencontre de près de deux heures avec le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohamed Naceur, Abassi a ajouté que l'UGTT est prête à retourner à la table de dialogue et d'accepter les issues possibles à condition de ne pas violer ce droit. Il a ajouté que cette rencontre de concertation tenue à l'invitation du Président de l'ARP qu'il a qualifié d'«homme de dialogue», a porté sur le différend qui oppose l'UGTT au gouvernement. L'UGTT, a-t-il tenu à souligner, considère encore ce gouvernement comme étant issu d'une large concertation entre les partis politiques et l'organisation syndicale. Celle-ci demeure attachée au document de Carthage, a-t-il dit. De son côté, le président de l'ARP a souligné que le dialogue se poursuivra et qu'il existe une réelle volonté et un engagement de la part de hauts responsables du pays à préserver

l'union nationale, à surmonter les difficultés actuelles et à renforcer la confiance du citoyen en son pays. Il existe des propositions qui seront examinées pour arriver à une solution et surmonter les difficultés actuelles, a-t-il dit. Ennaceur a ajouté que sa rencontre avec le secrétaire général de l'UGTT s'inscrit dans le cadre de la concertation au sujet de la situation actuelle dans le pays afin de parvenir à relever les défis socioéconomiques de manière à consacrer le consensus. L'entrevue Ennaceur-Abassi est la deuxième du genre dans le cadre de la recherche de solutions au différend entre le gouvernement et l'UGTT concernant le report du versement des majorations salariales.

Une loi de rigueur sur les négociations sociales

«Le renoncement du gouvernement à honorer ses engagements sur la majoration salariale a fait ressortir un besoin impé-

rieux de mettre en place un cadre juridique de rigueur réglementant avec précision le processus des négociations sociales, s'agissant de leur périodicité, procédures et timing», a fait savoir le SG de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Abassi a formulé le souhait de voir le parlement adopter le projet sur la création de conseil national du dialogue social dans les plus brefs délais, mettant l'accent sur l'impérative d'institutionnaliser le dialogue social, seule et unique voie pour réactiver le contrat social. Par ailleurs, le SG de l'organisation syndicale a critiqué l'absence d'un cadre législatif régissant la représentativité des organisations syndicales, dénonçant à ce titre un pluralisme syndical qui vire à «un étalage anarchique» préjudiciable aux relations de travail. «Parer à ces insuffisances, ne manquera pas de conférer au paysage médiatique toute la transparence requise et d'asseoir la confiance en l'utilité du dialogue», a-t-il souligné. K. L./agences



Ph : DR

Sousse : 8 individus suspectés d'appartenir à une organisation terroriste

LA BRIGADE de recherches et investigations de la Garde nationale à Sousse a placé en garde à vue 8 individus originaires de la délégation de Msaken (Sousse) suspectés d'appartenir à une organisation terroriste, apprend-on dans un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les suspects qui «étaient en possession de livres takfiristes et entretenaient des liens sur le réseau social facebook faisant l'apologie de l'organisation terroriste Daech», lit-on de même source. K.L.

Sahara occidental

L'Algérie soutient le processus de négociations entre le Maroc et le Front Polisario

L'Algérie a réaffirmé par le biais de son Premier ministre, Abdelmalek Sellal son soutien au processus de négociations entre le Maroc et le Front Polisario en vue de trouver une solution définitive au conflit du Sahara occidental, qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. Dans un entretien au quotidien panarabe «Asharq Al-Awsat» paru dans son édition de vendredi, M. Sellal a indiqué que «le dossier de la question du Sahara occidental est entre

les mains de l'ONU et fait l'objet actuellement d'un processus politique de négociations entre le royaume marocain et la République arabe sahraouie démocratique, sur la base du principe du droit à l'autodétermination». Il a précisé que l'Algérie «soutient ce processus et espère une fin rapide des négociations et un règlement définitif et juste du conflit». Concernant la fermeture des frontières communes avec le Maroc et la possibilité de construire des relations normales avec

ce pays «loin du conflit du Sahara occidental», M. Sellal a souligné que «le Maroc est un pays voisin et frère. Il y a entre nous des points de désaccord en suspens autour desquels les vues divergent». «La fermeture des frontières terrestres est intervenue en réponse à la décision unilatérale des autorités marocaines d'imposer un visa d'entrée aux ressortissants algériens», a précisé M. Sellal ajoutant que les relations internationales «sont régies par les principes de conve-

nances et de bon voisinage». Il a affirmé à ce propos que l'Algérie «penche pour une approche globale où les questions sont traitées à travers un dialogue direct», d'autant qu'il s'agit, a-t-il dit, «de questions précises que notre pays est entièrement disposé à régler sérieusement et pacifiquement afin que les pays puissent se consacrer à l'objectif suprême, celui de l'édification de l'Union du Maghreb arabe à laquelle aspirent nos peuples». Faiza O. / APS

Maroc

Nouvelle manifestation pour exiger justice pour le «martyr Mouhcine»

La mort non élucidée du marchand de poisson Mohcine Fikri continue d'agiter la colère des Marocains du Rif, qui manifestent depuis plusieurs jours pour dénoncer les injustices. Des milliers de manifestants se sont de nouveau rassemblés vendredi soir à Al-Hoceima, dans le nord du Maroc, afin d'exiger justice pour un vendeur de poisson, mort écrasé dans une benne à ordures fin octobre. «Mouhcine, repose-toi, nous continuons le combat», scandait notamment la foule, rassemblée sur la grande Place des martyrs d'Al-Hoceima, ville côtière de la région du Rif, selon des images diffusées en direct sur les réseaux sociaux. Un cortège à travers les rues. Avec une bougie ou une fleur à la main, les manifestants,

dont beaucoup de jeunes, ont ensuite marché dans les rues de la ville. Quelques-uns brandissant des portraits de la victime, Mouhcine Fikri, des drapeaux amazighs (berbère) et de la République du Rif (république éphémère créée dans les années 1920 lors de la révolte contre le colonisateur espagnol). «Vive les Amazigh», «Le peuple veut les meurtriers du martyr», pouvait-on notamment entendre dans le cortège. Une mort atroce. Mouhcine Fikri, âgé d'une trentaine d'années, a été écrasé le 28 octobre dans une benne à ordures à Al-Hoceima (nord). Il tentait alors de s'opposer à la destruction de sa marchandise, de l'espadon, une espèce interdite à la pêche à cette époque. Les circonstances atroces

de sa mort ont provoqué une vague de manifestations à Al-Hoceima, dans la région du Rif, et des rassemblements de moindre ampleur dans quelques grandes villes. Le mépris des autorités. Les participants ont dénoncé en particulier la «hogra» du système, un terme désignant l'arbitraire et le mépris affichés selon eux par les autorités envers les citoyens ordinaires. Les manifestations ont depuis marqué le pas, mais l'indignation reste vive à Al-Hoceima. Onze personnes, dont des responsables de l'administration des pêches et des cadres du ministère de l'Intérieur, soupçonnées notamment d'«homicide involontaire» ont été présentées à un juge d'instruction, et huit d'entre elles incarcérées. «Broie-le». Les organi-

sateurs de ce nouveau rassemblement, le «Comité de protestation contre le meurtre de Mouhcine», exigent en particulier de savoir qui a actionné le mécanisme de la benne à ordures – ce que l'enquête n'a pas encore dit – et si l'expression «broie-le» (ou plus exactement l'insulte «écrase sa mère») a été prononcée. Ce point en particulier avait enflammé les réseaux sociaux et suscité la colère des habitants, certains suspectant qu'un ou des représentants de l'autorité avaient ordonné ou volontairement mis en marche le mécanisme de compactage alors que Fikri était à l'arrière du camion. Le «Comité» a réclamé également plus de mesures pour lutter contre la marginalisation de la région. R.M.



Irak

Les forces d'élite progressent dans les rues de Mossoul

■ Les forces d'élite irakiennes ont relancé l'offensive sur Mossoul (nord), dernier bastion du groupe État islamique (EI) en Irak, au moment où l'ONU faisait état de l'exécution par les jihadistes de dizaines de personnes pour «trahison».

Dans le même temps, en Syrie voisine, des combattants arabes et kurdes soutenus par la coalition internationale antijihadiste continuent d'avancer vers Raqa (nord), l'autre grand fief du groupe ultra-radical. Confrontées à une vive résistance de l'EI lors de leur entrée il y a une semaine dans les quartiers est de Mossoul, les unités du contre-terrorisme irakien (CTS) avaient décidé de consolider leurs positions dans la périphérie avant de poursuivre leur progression. «Nos forces ont lancé l'attaque contre Arbajiyah», a déclaré vendredi un commandant des CTS, Mountadhar Salem, se référant à une zone dans l'est de la deuxième ville d'Irak. Ces combats interviennent «après quelques jours de calme». Selon un autre commandant de ces forces d'élite, Ali Hussein Fadhel, les combattants s'approchent de Karkouk, un



Ph. > D. R.

autre quartier dans l'est de Mossoul. Les jihadistes résistent avec des attaques-suicides, des voitures piégées et en disséminant des explosifs dans les maisons et immeubles. L'EI a également mis en place un vaste réseau de tunnels souterrains pour mener une guérilla urbaine. Il utilise aussi les civils comme boucliers humains. Vendredi en fin de journée, les combats ont connu une accalmie, même si CTS tiraient périodiquement au mortier vers des positions de l'EI dans la région d'Arbajiyah, a constaté l'AFP. Entre 3 000 et 5.000 jihadistes se trouveraient à Mossoul, selon des estimations américaines. Leur chef, Abou Bakr al-Baghdadi, les a exhortés à lutter jusqu'au bout. Selon l'ONU, l'EI a exécuté cette semai-

ne au moins 60 civils à Mossoul et dans ses environs. Les victimes, dont les corps ont été suspendus aux poteaux électriques de la ville, étaient vêtues d'une tenue orange, avec des inscriptions: «traîtres et agents des ISF» (acronyme anglais pour les forces irakiennes de sécurité), affirme le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme. L'EI «rassemble des personnes dans des rues de Mossoul et les exécute en public» par balles ou par décapitation, selon un habitant, Abou Saïf, joint par l'AFP. Les enfants sont aussi victimes de ces combats et une dizaine d'entre eux sont soignés chaque jour pour de graves blessures, a affirmé vendredi Save the Children. Les combats poussent de nombreux civils à fuir. Plus de

47 000 personnes ont été déplacées en Irak depuis le lancement le 17 octobre de cette vaste offensive sur Mossoul des forces irakiennes, soutenues par la coalition internationale, a indiqué vendredi l'Organisation internationale pour les migrations. Depuis cette date, seules les forces d'élite irakiennes ont réussi à pénétrer dans la ville. Au nord et à l'est de Mossoul, les combattants kurdes, les peshmergas, ont repris à l'EI plusieurs villes et villages. Au sud, l'armée irakienne a également progressé et se trouve près de la cité antique de Nimrod, à une trentaine de kilomètres de Mossoul. Sur le front ouest, une coalition de milices, pour la plupart chiites, mène aussi des combats contre l'EI, notamment pour couper l'axe de ravitaillement des jihadistes avec Raqa, leur «capitale» en Syrie voisine. Depuis le 5 novembre, une force arabo-

kurde soutenue par la coalition internationale dirigée par Washington a lancé une offensive dans la province de Raqa afin d'isoler la ville. Vendredi, les avions de la coalition ont bombardé sans relâche des positions de l'EI au nord de Raqa, selon un correspondant de l'AFP. Les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont annoncé vendredi avoir repris le village d'al-Hicha, situé à une quarantaine de kilomètres au nord de Raqa, ainsi que trois autres localités dans la région. Le groupe jihadiste a été accusé vendredi par le Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) d'avoir utilisé des armes interdites dans le nord de la Syrie en août 2015.

Cette instance a aussi accusé le régime de Bachar al-Assad d'avoir eu recours à des attaques chimiques en 2014 et 2015.



Points chauds

Destitution

Par Fouzia Mahmoudi

Si François Hollande semble bien décidé à continuer à emprunter la route de l'obstination en briguant un second mandat, malgré des sondages catastrophiques et une popularité au plus bas, certains imaginent déjà des moyens alternatifs de le mettre sur la touche. C'est le cas du député de droite, Pierre Lellouche qui a lancé, cette semaine, non rien de moins qu'une proposition de résolution visant à la «déstitution» du président français, après la publication par des journalistes du «Monde» d'«informations secrètes concernant la sécurité nationale», qui leur auraient été divulguées par le chef de l'Etat. Le député de Paris et ancien ministre indique dans un communiqué avoir ouvert «à la signature de l'ensemble de ses collègues de l'Assemblée nationale une proposition de résolution visant à la destitution de François Hollande, au terme de l'article 68 de la Constitution». «Dès lors que la résolution sera signée par 58 députés, celle-ci sera transmise au bureau de l'Assemblée nationale avant de poursuivre son examen en commission des Lois puis en séance publique», précise Lellouche. Le président de la République «ne peut être destitué qu'en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat», par le Parlement constitué en Haute Cour, précise notamment cet article de la Constitution. Guillaume Larrivé, porte-parole du parti Les Républicains, a affirmé que «de nombreux députés» LR allaient «cosigner» cette proposition de résolution, sans avancer de chiffre. «On a le sentiment que le président ne préside plus, il commente, on a le sentiment que le gouvernement ne gouverne plus, il commente les commentaires du président», a encore dénoncé ce dernier, lors de son point de presse hebdomadaire. La mise en œuvre de l'article 68 de la Constitution avait été évoquée par Pierre Lellouche le 19 octobre à l'Assemblée nationale, lors du débat sur les interventions militaires extérieures de la France. Le député avait alors vivement critiqué des «révélations intolérables, et même dangereuses» de François Hollande sur des décisions «secrètes», visant le livre «Un président ne devrait pas dire ça...» de deux journalistes du «Monde». Un autre député LR, Éric Ciotti, a de son côté saisi le procureur de la République pour violation du secret défense. «Il m'apparaît que la divulgation volontaire de documents et d'informations classées confidentielles défense est, dans les circonstances de l'espèce, de nature à constituer» le délit de violation du secret défense, relève le député dans son courrier, daté de vendredi, au procureur de Paris. Des accusations graves qui continuent d'alourdir le dossier de Hollande qui décidément restera dans l'histoire comme le président le plus mal-aimé et comme celui ayant suscité le plus de polémiques. Il semble loin aujourd'hui le temps où la gauche se gaussait de Nicolas Sarkozy en pointant du doigt son quinquennat. Mais malgré tout cela Hollande continuera certainement à essayer de se représenter, à moins que le PS, dans un sursaut de pragmatisme ne décide de lui couper l'herbe sous le pied et de présenter un autre candidat officiel, probablement en la personne de Manuel Valls. L'on ne peut d'ailleurs pas dire que les socialistes ne fassent pas aujourd'hui ce travail en amont avec plusieurs déclarations de hauts cadres du PS ces dernières semaines vantant les qualités «exceptionnelles» et uniques du Premier ministre, qui se positionne désormais discrètement sur les rangs.

F. M.

Etats-Unis

Trump modifie et étoffe son équipe de transition

Trois jours après son élection surprise, le président élu américain Donald Trump a accéléré le rythme vendredi, modifiant et étoffant l'équipe chargée de mettre sur pied, d'ici au 20 janvier, sa nouvelle administration. Il a aussi semblé mettre de l'eau dans son vin dans une première interview, affirmant qu'il pourrait simplement «amender» la loi d'assurance-maladie surnommée Obamacare, dont il avait promis l'abrogation durant sa campagne. M. Trump a confié la direction de son équipe de transition à son vice-président élu Mike Pence, qui remplace le gouverneur du New Jersey Chris Christie. Ce dernier devient vice-président de cette équipe, aux côtés de plusieurs des soutiens indéfectibles de Donald Trump durant sa campagne, notamment l'ancien maire de New York Rudy Giuliani, l'ancien président de la Chambre des représentants Newt Gingrich, et un sénateur très dur contre l'immigration illégale, Jeff Sessions. Trois enfants adultes de Donald Trump – Ivanka, Donald J' et Eric – y font leur entrée, ainsi que le mari d'Ivanka, Jared Kushner, et Steve Bannon, directeur général de la campagne Trump. Egalement dans la liste, le président du parti républicain Reince Priebus. «La mission de notre équipe sera claire: assembler le groupe le plus hautement qualifié de respon-

sables brillants, qui seront capables de mettre en œuvre notre programme de changement à Washington», a expliqué M. Trump dans un communiqué. Beaucoup sur cette liste sont membres de l'establishment si décrié par Donald Trump. Le milliardaire républicain populiste a passé la journée enfermé dans la tour Trump à New York (nord-est), où il a ses bureaux et sa résidence, à travailler avec son équipe à la transition. Il s'est aussi entretenu vendredi par téléphone avec le président français François Hollande. Les deux hommes ont «évoqué les sujets communs sur lesquels ils sont convenus de travailler pour clarifier les positions: la lutte contre le terrorisme, l'Ukraine, la Syrie, l'Irak et l'accord de Paris» sur le climat (COP21), a précisé l'entourage du président français. Donald Trump, 70 ans, qui sera le plus vieux président à entrer à la Maison Blanche, doit prendre ses fonctions le 20 janvier. Lors d'un discours au cimetière national d'Arlington, près de Washington, pour la journée des anciens combattants, le président sortant Barack Obama a une fois encore insisté sur la nécessité d'unir le pays, sorti de l'élection profondément divisé par une campagne extrêmement violente. Pour la troisième soirée consécutive, des opposants ont manifesté contre cette élection. Vendredi soir à

Miami (sud-est), ils étaient plus d'un millier à scander «Donald Trump doit partir» en arborant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Nous ne resterons pas silencieux» ou «Interdisez le racisme, expulsez la haine», a constaté une journaliste de l'AFP. A New York, environ 1 200 manifestants se sont rassemblés à Washington Square, dans le quartier de Greenwich Village, selon une estimation de la police. «Je ne suis pas ici pour contester l'élection, parce qu'il n'y a pas de signes de fraude ou de trucage», a expliqué à l'AFP Jamie, une manifestante qui n'a pas voulu donner son nom de famille. Mais «il y a beaucoup d'incertitude et nous avons besoin d'un message d'amour». Une autre manifestation était prévue hier à New York. M. Trump avait rencontré jeudi le président Obama dans le bureau ovale, pour ce que ce dernier a qualifié d'«excellente conversation». M. Trump avait parlé de «grand honneur». Après cette rencontre qu'il a évolué sur la loi Obamacare, qui a permis à 22 millions d'Américains d'avoir une assurance santé. Il a expliqué au «Wall Street Journal (WSJ)» que le président Obama lui avait suggéré de conserver plusieurs pans de l'Affordable Care Act. «Je lui ai dit que j'étudierai ses suggestions et, par respect, je le ferai», a déclaré M. Trump au quotidien.



Conteuse et cantatrice, en concert à Alger

Lila Borsali, plusieurs cordes à sa voix

■ Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le récital andalou «Il était une fois à Grenade» a été alterné de lectures d'extraits de l'œuvre «Les Contes de l'Alhambra» (1832), de l'Américain Washington Irving (1783-1859) et de chansons de l'album «Cronicas Grenadinas» (1978) de l'Espagnol Carlos Cano (1946- 2000), racontant la chute de Grenade.



Par Adéla S.

La cantatrice algérienne de musique andalouse, Lila Borsali, a animé, jeudi soir à Alger, un concert lyrique mêlant les lectures poétiques d'un conte fantastique américain et des chants hispaniques au chant du patrimoine andalou. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi,

le récital andalou «Il était une fois à Grenade» a été alterné de lectures d'extraits de l'œuvre «Les Contes de l'Alhambra» (1832), de l'Américain Washington Irving (1783-1859) et de chansons de l'album «Cronicas Grenadinas» (1978) de l'Espagnol Carlos Cano (1946- 2000), racontant la chute de Grenade. Durant plus d'une heure et demie, le nombreux public présent dans la

salle Mustapha-Kateb du TNA a pu prendre part à un voyage onirique décliné en quatre parties par Lila Borsali et les huit musiciens de son orchestre dirigé par Leïla El Kébir au violon. Dans cette fusion prolifique des genres, la cantatrice, à la voix suave, entend établir des «passerelles d'échange intéressants» en restituant, dans des situations multiples, «un ressenti iden-

tique», se gardant, a-t-elle précisé, de toute idée de «relater des faits historiques». «Les extraits littéraires ou chantés en espagnol et les pièces présentées de notre patrimoine andalou restituent, dans des contextes différents, les mêmes émotions de chagrin, de mélancolie, d'amour et de liberté», explique la chanteuse. Conteuse et cantatrice, Lila Borsali préludait ses chansons par des lectures progressivement soutenues par des «istikhabars» rendus par les différents musiciens qui ont donné à leurs instruments un rôle de second narrateur, interprétant des modes différents, dans des atmosphères conviviales. Le premier extrait lu, «La chute de Grenade» a été suivi, entre autres chansons, de «Assafi aâla ma madha» et «La casida del rey», alors que le texte «Conte d'Ahmed, le pèlerin de l'amour» a été illustré en chanson avec, en partie, «En Granada» et «Ana ich-qati fi soltane». Le troisième volet du spectacle a consisté en la lecture de l'extrait «Le conte des trois princesses» mis en scène dans sept pièces chantées dont «Ya qalbi khelli el hal» et «Selli houmoumek». Un bel hommage à la parole et à la poésie, rendu dans une dernière lecture, a clos le récital, auréolé d'autres pièces du riche patrimoine andalou, à l'instar de «Mahla dhikrak» ou «Qoudoum El habib». Dotée de

présence scénique et d'une tessiture large, la cantatrice et ses musiciens ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents, dans un récital empreint de maîtrise technique et de professionnalisme. Le public, savourant chaque instant du spectacle dans l'allégresse et la volupté a vécu une expérience inhabituelle, mise au point par Lila Borsali qui s'investit dans la recherche en quête de nouveautés dans la forme et le contenu de ses spectacles. Lila Borsali compte quatre albums à son actif, «Fraq Lahbab», «Noubet Rasd Ed'dhil», «Noubet Leghrib» et «Noubet Hosn Es-Selim». A. S./APS

Musées et centres scientifiques

L'Unesco appelle à soutenir, développer et exploiter tout le potentiel

La directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a invité l'ensemble des partenaires et gouvernements à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour soutenir, développer et exploiter tout le potentiel des musées et centres scientifiques à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement célébrée chaque année le 10

novembre. «La science est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, du Cadre d'action de Sendai et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques», a déclaré M^{me} Bokova dans un message consacré à la journée. «A l'ère du numérique, alors que nous avons besoin d'initiatives novatrices pour promouvoir l'apprentissage des sciences en dehors des salles

de classe, les musées et les centres scientifiques sont des lieux d'éducation privilégiés», a-t-elle dit, précisant qu'ils sont d'excellents moyens d'encourager les enfants, notamment les filles, à se tourner vers des carrières scientifiques, et de développer ainsi nos capacités scientifiques collectives. Pour la chef de l'Unesco, les centres et musées scientifiques jouent un rôle essentiel pour satisfaire la curiosité des femmes et des

hommes, «tels des laboratoires débordant de créativité, faisant avancer la recherche et proposant des solutions pour aider les sociétés à surmonter les difficultés». «Les musées et centres scientifiques sont des lieux de dialogue, de compréhension et de résilience», a-t-elle souligné. Célébrée chaque année le 10 novembre, la journée a cette année pour thème «Célébrons les centres et musées scientifiques». Racim C.

Cinéma

L'acteur américain Robert Vaughn est décédé

L'acteur américain Robert Vaughn, dernier survivant des sept mercenaires, connu pour sa carrière à la télévision plutôt que dans des productions hollywoodiennes, est mort vendredi d'une leucémie aiguë à l'âge de 83 ans, a annoncé son agent. «M. Vaughn est décédé entouré de sa famille à New York», a confirmé Matthew Sullivan au magazine *Deadline Hollywood*. Né le 22 novembre 1932 à New York, Robert Vaughn grandit dans une famille de comédiens. Son père est une voix pour la radio et sa mère monte sur les planches. Après des études, notamment en sciences politiques, il

bifurque vers le cinéma. Après avoir tenu un rôle dans «Les dix commandements» de Cecil B. DeMille (1957), il concourt pour les Oscars après sa prestation dans «Ce monde à part» de Vincent Sherman, en 1959. Un an plus tard, il joue dans le film culte «Les Sept mercenaires» de John Sturges, donnant la réplique à des monuments tels que Steve McQueen, Charles Bronson ou James Coburn. Il y incarne Lee, le plus élégant et le plus nerveux des défenseurs du village mexicain, dans cette version américaine des «Sept Samourais» d'Akira Kurosawa. Sa carrière bifurque par la suite vers les pro-

ductions télévisées, n'apparaissant plus sur grand écran que pour des productions moins prestigieuses telles que «Delta Force», au côté de Chuck Norris, en 1986. A la télévision, il acquiert sa célébrité grâce à son rôle de Napoleon Solo dans «Des agents très spéciaux», réponse du petit écran à «James Bond». Il tourne également dans diverses séries policières (Columbo, Perry Mason). Robert Vaughn a également écrit un livre, en 1972, intitulé «Only victims», consacré aux purges et aux listes noires hollywoodiennes. Il était marié et père de deux enfants. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival international de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger
Du 18 novembre jusqu'au 1er décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Ange et Démons»).

Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine

Du 19 au 26 novembre :
Festival international Dimajazz.

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth

Jeudi 17 novembre à 19h :
Concert de Zahia Benzengli à l'occasion de la sortie de l'album «Florilège andalou».

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 24 novembre :
Exposition «Un moment de vie» de l'artiste plasticien Mahmed Irki.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 13 novembre :
Exposition «Une Dame chez Madame l'Afrique» de Farah Laddi.

Bibliothèque nationale (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 15 novembre :
Exposition «Gravures de El Quijote», à l'occasion de l'année Miguel Cervantès en Algérie.

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 17 novembre :
Exposition de peinture par Asma Mebarki.

Coup-franc direct

Les infrastructures de la honte !

Par Mahfoud M.

Alors qu'on pensait qu'accueillir un match international comptant pour le Mondial 2018 entre la Tunisie et la Libye était une véritable fiasco. Jouer un match aussi important sur une surface en gazon artificiel et dans un stade aussi vétuste montre qu'on est encore loin des normes internationales et cela est très grave. Qu'a-t-on fait pour améliorer la situation ? Rien. Le championnat se joue encore dans des stades bâtis à l'époque coloniale et qui sont vraiment dépassés. Les pays les moins démunis en Afrique ont des stades qui font rêver et il n'y a qu'à voir le stade d'Uyo où s'est produite notre EN hier au Nigeria qui est pourtant en situation de guerre, mais cela ne l'a pas empêché de bâtir un stade magnifique. Chez nous, les chantiers s'éternisent avec des stades dont les travaux ont débuté il y a dix ans, qui ne sont pas encore livrés et qui ne le seront pas pour demain. Et même si les stades de Baraki, Douéra et Tizi-Ouzou seront prêts, cela reste insuffisant pour une population grandissante avec un nombre important de clubs qui sont toujours à la recherche de stades capables d'accueillir des matchs de Liges I et II. Les infrastructures en Algérie sont le dernier souci des responsables ; on ne pense pas du tout à donner une meilleure image du pays dans ce domaine et c'est vraiment frustrant.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (9^e journée)

La JSM Béjaïa prend les commandes

LA JSM BÉJAÏA a pris les commandes de la Ligue 2 Mobilis de football en battant le CA Bordj Bou Arreridj (1-0), vendredi lors de la 9^e journée, au moment où l'ancien leader, le Paradou AC a reculé à la 2^e place, après avoir été tenu en échec à domicile par l'ASM Oran (1-1). Les Béjaïois, longtemps dans la peau de l'outsider, sont devenus leaders en battant les Criquets grâce à Merbah, auteur d'un joli but de la tête à la 45^e minute. Un précieux succès qui permet à la JSMB de passer devant le Paradou, tenu en échec par l'ASMO (1-1) au stade de Dar El Beïda, alors qu'il avait fait le plus dur en ouvrant la marque à la 87^e minute par Bouabta. Les Oranais avaient bien résisté en effet aux assauts des Pacistes, y compris au penalty de Naïdji (82'), avant de céder devant Bouabta. Mais ne lâchant rien, les Asémistes ont rapidement rectifié le tir, en obtenant un penalty à la (90'+5) et qui fut transformé en force par Belalem. A l'instar de la JSMB, les Chéliïfens de l'ASO ont réussi une très bonne opération au cours de cette 9^e journée, en allant s'imposer (1-0) chez la JSM Skikda, grâce à Meddahi (45'). Ce qui leur permet de se hisser provisoirement sur la troisième marche du podium avec 15 points. L'USM Blida, qui accueille le WA Boufarik samedi, en clôture de cette 9^e journée, pourrait cependant repasser devant l'ASO en cas de victoire dans ce derby de la Mitidja. Le nouveau promo, l'US Biskra a également frappé un grand coup ce vendredi, en allant gagner chez le RC Arbaâ, grâce à un but signé Kara (45'+2), au moment où le MC El Eulma a été contraint au partage des points à domicile, après avoir longuement mené au score. Belhamri avait ouvert la marque pour le MCEE sur penalty à la 34^e minute, mais Bentaleb a réussi à arracher l'égalisation pour l'Amel Boussaâda dès la 59^e minute. Les deux autres matchs ont tourné à l'avantage des clubs locaux. Le CRB Aïn Fekroun a

battu l'AS Khroub sur le score de deux buts, et le MC Saïda (3-2) contre l'autre nouveau promu, le GC Mascara. Les buts du CRBAF ont été inscrits par Chermat (9' et 35') alors que Sayah a réduit le score pour l'ASK. A Saïda, ce sont Zouari (22'), Saâd (69') et Hamidi-Cheikh (77') qui ont assuré le succès du MCS devant le GCM, ayant inscrit de son côté deux réalisations, par Hachem (13') et Abed (90'+4). Une énième défaite, qui maintient le GCM à l'avant-dernière place du classement général, avec quatre points de retard sur le premier club non reléguable, l'Amel Boussaâda.

Résultats et classement :

| | |
|-------------|-----|
| MCEE-ABS | 1-1 |
| CRBAF-ASK | 2-1 |
| JSMS-ASO | 0-1 |
| JSMB- CABBA | 1-0 |
| MCS -GCM | 3-2 |
| PAC- ASMO | 1-1 |
| RCA -USB | 0-1 |

| | Pts | J |
|------------------|-----|---|
| 1). JSM Béjaïa | 20 | 9 |
| 2). Paradou AC | 19 | 9 |
| 3). ASO Chlef | 15 | 9 |
| 4). USM Blida | 14 | 8 |
| 5). CABBAreridj | 13 | 9 |
| —). CRBAF | 13 | 9 |
| 7). AS Khroub | 12 | 9 |
| 8). WA Boufarik | 11 | 8 |
| —). JSM Skikda | 11 | 9 |
| —). ASM Oran | 11 | 9 |
| —). US Biskra | 11 | 9 |
| 12). ABoussaâda | 10 | 9 |
| 13). MC Saïda | 8 | 9 |
| 14). MC El Eulma | 6 | 9 |
| 15). GC Mascara | 5 | 9 |
| 16). RC Arbaâ | 2 | 9 |

Ligue 1 Mobilis (11^e journée) Le MCO et l'USMA se neutralisent et restent en tête

■ Les co-leaders de la Ligue 1 Mobilis, le MC Oran et l'USM Alger, ont été les grands bénéficiaires de cette 11^e journée en réalisant un nul qui leur permet de garder la tête du classement aux dépens de l'ESS qui a perdu son match en déplacement face à l'USM El Harrach. Le duel au sommet, disputé vendredi après-midi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, n'a pas connu de vainqueur, les deux formations n'ont pas réussi à trouver la faille.

Par Mahfoud M.

Malgré quelques occasions de buts, le MCO et l'USMA se sont séparés sur un score vierge, qui cependant n'a eu aucune incidence sur le classement, puisque leur principal concurrent pour le leadership, l'ES Sétif, a perdu (1-0) au stade de Mohammadia. C'est Mellal, déjà buteur dans le derby contre l'USMA (2-0), qui a offert la victoire aux Jaune et Noir, désormais premier club non reléguable, avec 12 points au compteur. L'autre duel au sommet de cette 11^e journée a mis aux prises le NA Hussein Dey et son éternel frère ennemi, le CR Belouizdad, avec lequel il s'est finalement neutralisé (1-1). Le jeune Ardji a ouvert le score pour les Sang et Or sur coup franc direct à la 60^e minute, mais le Chabab a réussi à arracher l'égalisation moins de dix minutes plus tard, grâce à Bougueroua. Un deuxième nul consécutif pour le Chabab, après celui concédé à domicile face à l'Olympique de Médéa au cours de la précédente journée, et qui permet aux coachs intérieurs Sabeur Bensmaïl et Ishak

Les Rouge et Noir toujours en tête



Ali-Moussa de stopper l'hémorragie, en attendant que le nouvel entraîneur, le Marocain Badou Zaki prenne ses fonctions. Le duel des nouveaux promus, entre l'Olympique de Médéa et le RC Relizane a finalement tourné à l'avantage du club recevant, ayant réussi à arracher une précieuse victoire qui le hisse à la 6^e place du classement général,

avec 14 points. En revanche, le RCR qui restait sur une série de cinq matchs sans défaite reste scotché à la 15^e et avant-dernière place avec 8 unités. De son côté, le CA Batna s'est remis à Aribi pour faire la différence devant la JS Saoura (43') et rejoindre l'OM à la 6^e place, ex-aequo avec 14 points.

M. M.

Classement des Buteurs Hamia (0 Médéa) seul en tête

L'attaquant de l'O Médéa, Mohamed Amine Hamia, s'est adjugé seul la première place au classement des buteurs du championnat de Ligue 1 algérienne de football grâce à son doublé dans les bois du RC Relizane (2-1), vendredi pour le compte de la 11^e journée. Hamia, qui porte à 7 son total de buts, se détache ainsi de Rachid Nadji (ES Sétif) et Mourad Meghni (CS Constantine) qui partageaient avec lui commandes avant cette journée. L'attaquant de l'OM avait terminé meilleur buteur de la Ligue 2 la saison passée avec 17 réalisations, contribuant grandement dans l'accession historique de son équipe. Pour leur part, Abousoufiane Balegh (USM

Bel-Abbès), Mourad Benayad (RC Relizane), Hicham Chérif (MC Oran), Rabie Meftah (USM Alger) et Hamza Zaidi (JS Saoura), arrivent à la troisième place avec 4 buts chacun. La 11^e journée se poursuivra avec le déroulement des deux derniers matchs USM Bel-Abbès-MO Béjaïa, samedi et MC Alger-CS Constantine, dimanche. Lors du précédent exercice, le Libyen Mohamed Zaâbiya (ex-MCO) et Mohamed Tiaïba (ex-RCR) ont terminé co-meilleurs buteurs avec 13 buts chacun.

C L A S S E M E N T :
7 buts : Hamia (OM)
5 buts : Meghni (CSC), Nadji (ESS)

4 buts : Benayad (RCR), Chérif (MCO), Balegh (USMBA), Meftah (USMA), Zaidi (JSS)
3 buts : Aoudia (CSC), Djahnit (ESS), Guessan et Meziane (USMA), Aribi (CA Batna), Chibane (DRB Tadjenanet).

Qualifications Mondial-2018 (Gr. A)

La Tunisie dispose de la Libye

LA SÉLECTION tunisienne de football a battu son homologue libyenne par 1 but à 0, en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires du groupe A de la coupe du monde (Russie-2018), disputé vendredi soir au stade Omar-Hamadi à Alger. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Wahbi Khazri sur penalty à la 50'. Grâce à cette victoire, la sélection tunisienne prend provisoirement seule le classement de la poule A, avec 6 points, devant la RD Congo (3 points) qui se déplace à Conakry dimanche pour affronter la Guinée qui partage la dernière place avec la Libye avec 0 point.

Selon le site Goal

Mahrez meilleur milieu de terrain de l'année 2016

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester, Riyad Mahrez, a été élu meilleur milieu de terrain de l'année 2016, selon le site spécialisé Goal.com. La star de Leicester City, Riyad Mahrez, est récompensée de son «*éblouissante saison en étant le milieu de terrain le mieux classé dans le Goal 50 2016*», écrit la même source. Le joueur algérien occu-

pe la 7^e place au classement des 50 meilleurs joueurs de l'année 2016, un trophée établi par les journalistes de Goal.com depuis 2009. L'ancien joueur du Havre a été un élément-clé dans l'incroyable succès de Leicester qui a conduit les Foxes au titre de Premier League pour la première fois de son histoire. Derrière Mahrez, on retrouve son ancien

coéquipier N'Golo Kante (13^e du classement), qui a quitté Leicester pour Chelsea l'été dernier. Le milieu de West Ham United, Dimitri Payet (14^e), complète un podium de joueurs qui évoluent tous en Premier League. Le trio est suivi par le joueur le plus cher de l'histoire, Paul Pogba (15^e) et Arturo Vidal du Bayern Munich (17^e).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Le professeur Belaïd Abane en conférence de presse à Alger

" Abane Ramdane a réussi l'union de toute les forces "



Le professeur Belaïd Abane, médecin et politologue, s'est longuement penché lors d'une conférence de presse sur le rôle joué par Abane Ramdane, l'une des figures les plus en vue de la Révolution, surtout concernant le rassemblement de tous les courants nationalistes, et a évoqué la vision politique de l'architecte de la révolution de la guerre.

Lors d'une conférence-débat organisée par la fondation Slimane Amirat au Palais de la culture, sur le parcours révolutionnaire d'Abane Ramdane, son neveu, le professeur Belaïd Abane est revenu sur le travail accompli par Abane Ramdane dans le sens de réunir l'ensemble des forces politiques et militaires nationalistes. Selon le conférencier, le militant a réussi à réunir tous les courants au nom de l'unité nationale. " Abane a porté l'unité nationale dans son cœur. Il est le seul qui a réussi à rassembler tout le monde ", dira-t-il. Pour l'orateur, Abane a réussi également la politisation de l'insurrection, qui va être, soutient-il, institutionnalisée dans la plateforme de la

Soummam. " Abane a donné une dimension politique à la révolution algérienne ", ajoute-t-il. " Ce congrès a été un pas de géant dont Abane Ramdane a été l'un des initiateurs ", a-t-il encore déclaré. La vision politique de Abane sur la guerre a changé, explique l'orateur, à cause de la guerre d'extermination prônée par le colonialisme. L'intervenant a insisté sur le fait que le nationalisme de l'architecte du congrès de la Soummam ne souffrait d'aucune équivoque. " Il a toujours lutté pour l'unité nationale. La preuve, selon lui, est le fait qu'il a contribué à unir toutes les forces nationalistes dans le seul but de mettre un terme au colonialisme ". Le professeur Belaïd Abane a tenu aussi à rappeler les convictions de l'une des figures de la révolution algérienne. Il a rappelé que Abane a chapeauté la conception de l'hymne national en 1955. " Il a piloté le projet du début jusqu'à la fin ", a-t-il raconté. " Abane tenait le disque de l'hymne national comme il tenait à l'Algérie ", témoigne une dame citée par le conférencier. Le professeur Belaïd Abane a tenu à nier les rumeurs faisant état de la non implication de Abane dans l'OS. " Il s'est voué corps et âme à la politique. C'est un véritable militant de l'OS " témoigne-t-il, citant comme preuve sa détention pendant cinq ans. Lorsque la Révolution a éclaté le 1er Novembre 1954, Abane se trouvait en prison où il purgeait une peine de 5 années, a-t-il précisé. Concernant la mort de Abane Ramdane, son neveu a préféré en parler dans son prochain ouvrage qui verra le jour prochainement.

Louiza Ait Ramdane

Culture

Décès du penseur algérien Malek Chebel

LE PENSEUR et anthropologue des religions, l'Algérien Malek Chebel, est décédé hier à Paris à l'âge de 63 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1953 à Skikda, le défunt qui a entamé son cursus universitaire en Algérie avant de poursuivre ses études à Paris, était connu pour sa réflexion sur l'islam et pour être l'auteur du concept « l'islam des lumières ». Malek Chebel, connu pour sa réflexion sur l'islam, sa culture, son histoire et sa vie intellectuelle, a enseigné dans de nombreuses universités à travers le monde. Il a écrit plusieurs livres dont « Dictionnaire des symboles musulmans », « Les cent noms de l'amour », « Sagesse d'islam », « Dictionnaire encyclopédique du Coran », « Les enfants d'Abraham », « L'islam expliqué », « L'islam et la raison, le combat des idées » etc. Il est également l'auteur de plusieurs enquêtes et analyses ainsi que des articles de presse sur le l'islam et le monde musulman. Malek Chebel a aussi traduit le saint Coran en langue française. Le regretté sera inhumé aujourd'hui dimanche dans sa ville natale, selon ses proches. H. Y.

le nouveau président Américain promet d'expulser tous les Immigrés



Loumis

Djalou@hotmail.com

Eliminatoires du Mondial 2018/Nigeria 3-Algérie 1

Les Verts sombrent et se compliquent la tâche

La sélection nationale de football a été battue hier à Uyo au Nigeria par les Green Eagles sur le score de 3 à 1, dans un match où les erreurs défensives ont été fatales pour les Verts.

Par Mahfoud M.

La sélection nationale a essayé de prendre l'ascendant dès les premières minutes avec une meilleure possession de la balle sans pourtant créer le danger dans le camp adverse. Ce sont, ensuite, les Super Eagles qui auront la première grosse occasion avec une percée de Moses à la 6', qui bénéficie d'une faute de Belkaroui pour tenter de tromper le gardien Mbolhi, mais fort heureusement pour les Verts, ce dernier rate le cadre après son tir du pied gauche. Les Algériens tenteront de reprendre le jeu à leur compte et auront une belle contre-offensive à la 18', pour que la balle arrive dans les pieds de Taïder, qui n'en fera pas bon usage. Une minute après, Moses tente encore de trouver la faille dans la zone des Fennecs, mais il est stoppé par Mandi qui était bien placé. Et alors qu'on pensait tenir le bon bout en étant solides derrière, les Nigériens arrivent à ouvrir la marque par Moses à la 24', qui bénéficie d'une passe lumineuse du capitaine Obi Mikel, mais surtout d'une erreur de débutant du défenseur axial de l'Espérance de Tunis, Belkaroui qui lui remet le ballon et lui permet, par un tir à ras de terre, de trouver les filets. Les Verts ont failli mettre en émoi le stade d'Uyo à la 36', quand Bentaleb tire au-dessus des bois nigériens après un centre à partir de la gauche,

Une minute après, c'est Taïder qui voit son tir passer à côté,



après un cafouillage dans la surface de réparation des Green Eagles. On commençait à reprendre espoir du côté algérien et on pensait qu'une égalisation était possible, mais c'était sans compter sur la détermination des Nigériens qui ajouteront un second but à la 41', après une autre erreur de la défense, cette fois de l'autre axial, Mandi qui laisse Obi Mikel seul, croyant qu'il était en position de hors-jeu alors que le referee ne dira rien et valide le but. En seconde période, les Verts tenteront de revenir dans le match et auront de nombreuses occasions avec ce tir loin du cadre de Slimani à la 53'. Il y aura ensuite une occasion bien menée par les Fennecs à la 58' et cette remise de Bentaleb pour Taïder dont le tir est loin des cages du keeper nigérien, Akpeyi.

Pensant sans doute que le

match était plié, le Nigeria revient en arrière, ce dont bénéficie l'Algérie qui revient fort et réduit l'écart à la 66', grâce à un tir puissant des 20 m de Bentaleb après une passe sur un plateau de Mahrez. Les Verts se découvriront en défense pour mener des contres rapides, se faisant surprendre dans l'ultime minute par Moses qui inscrit le doublé du plat du pied après une passe de Musa, qui a refroidi les espoirs des Algériens qui reviendront les mains vides de cette expédition au Nigeria, pour le second match des éliminatoires du Mondial. Cela complique davantage la mission des verts qui ferment la marche dans leur groupe en compagnie de la Zambie qui a réussi à tenir en échec le Cameroun sur le score de 1 à 1, alors que le Nigeria compte six points et reste leader. M.M.